

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 27 janvier 2025**  
~~~~~

BUDGET ANNEXE GEMAPI 2024
DÉCISION MODIFICATIVE N°1.

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 27 janvier 2025 à 18h00 en Salle du Conseil communautaire, sous la présidence de Monsieur Jean-François SOTO, Président de la communauté de communes. La convocation a été adressée le 16 janvier 2025.

Étaient présents ou représentés

Mme Roxane MARC, M. Philippe SALASC, Mme Nicole MORERE, M. Ronny PONCE, M. Pierre AMALOU, M. Olivier SERVEL, Mme Christine DEBEAUCE, Mme Josette CUTANDA, M. Jean-Pierre PUGENS, Mme Béatrice FERNANDO, Mme Véronique NEIL, M. Pascal DELIEUZE, Mme Jocelyne KUZNIAK, M. David CABLAT, M. Jean-Pierre GABAUDAN, M. Yannick VERNIERES, M. Henry MARTINEZ, Mme Christine SANCHEZ, M. Yves GUIRAUD, Mme Monique GIBERT, M. Jean-François SOTO, Mme Martine LABEUR, M. Philippe LASSALVY, M. Claude CARCELLER, Mme Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC, Mme Martine BONNET, M. Jean-Pierre BERTOLINI, Mme Florence QUINONERO, M. Daniel JAUDON, Mme Marie-Françoise NACHEZ - M. Christelle AVIAT suppléant de M. Xavier PEYRAUD, M. Jean-Louis RANDON suppléant de M. Bernard GOUZIN, M. Pierre ANCIAN suppléant de M. Christian VILLOING, M. Pascal THEVENIAUD suppléant de M. Gregory BRO, M. Bernard CAUMEIL suppléant de M. Daniel REQUIRAND.

Procurations

M. Anthony GARCIA à M. Jean-Pierre PUGENS, M. Robert SIEGEL à Mme Véronique NEIL, Mme Chantal DUMAS à Mme Roxane MARC, M. Jean-Claude CROS à M. David CABLAT, Mme Marie-Hélène SANCHEZ à M. Olivier SERVEL, M. Thibaut BARRAL à Mme Josette CUTANDA, Mme Valérie BOUYSSOU à M. Jean-Pierre BERTOLINI, M. Jean-Luc DARMANIN à Mme Monique GIBERT, M. Marcel CHRISTOL à M. Philippe LASSALVY, M. Jean-Marc ISURE à Mme Florence QUINONERO.

Excusés

M. José MARTINEZ.

Absents

M. Nicolas ROUSSARD, M. Laurent ILLUMINATI.

Quorum : 25	Présents : 35	Votants : 45	Pour : 45 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prend pas part : 0
Secrétaire de séance : Daniel JAUDON			

Agissant conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants et L 5211-6 alinéa 1.

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

VU le Code général des collectivités territoriales, en particulier ses articles L.1612-11, L.2313-1, L.5211-36, R.5211-13 ;

VU la délibération n° 3368 du 18 décembre 2023 adoptant le budget primitif 2024 du budget annexe GEMAPI ;

VU la délibération n° 3541 du 17 juin 2024 adoptant le budget supplémentaire 2024 du budget annexe GEMAPI ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de modifier les crédits prévus au budget annexe GEMAPI 2024 au sein des chapitres 042, 023 et 040, 021 de la section de fonctionnement et d'investissement,

CONSIDERANT qu'il est proposé à l'Assemblée d'approuver les modifications de crédits suivantes à l'intérieur de la section de fonctionnement et de la section d'investissement :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Chapitre 042 « Opérations d'ordre – dotations aux amortissements des immobilisations » : Il est proposé de procéder à une augmentation de crédits sur le compte 6811 pour un montant de 11.000 € concernant la dotation aux amortissements de l'exercice.
- Chapitre 023 « virement en section d'investissement » : Il est proposé de diminuer les crédits en dépenses de 11.000 € au virement en section d'investissement.

SECTION D'INVESTISSEMENT

- Chapitre 040 « Opérations d'ordre – amortissements des immobilisations » : Il est proposé de procéder à une augmentation de 11.000 € des crédits en recettes sur le compte 28033 concernant la dotation aux amortissements de l'exercice.
- Chapitre 021 « virement de la section de fonctionnement » : Il est proposé de diminuer les crédits en recettes de 11.000 € provenant de la section de fonctionnement.

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'approuver la décision modificative n°I du budget annexe GEMAPI 2024 n'entraînant aucune augmentation de crédits de la section de fonctionnement et d'investissement.

Transmission au Représentant de l'État N° 3715
Publication le 28/01/2025
DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE
Gignac, le 28/01/2025
Identifiant de l'acte : 034-243400694-20250127-20233A-BF-1-1
Auteur de l'acte : Jean-François SOTO, Président de la
Communauté de communes Vallée de l'Hérault

Le Président de la communauté de communes



Jean-François SOTO

Secrétaire de séance



Daniel JAUDON

RAPPORT		COMPÉTENCE	
Rapporteur :			
BUDGET ANNEXE GEMAPI 2024			
DECISION MODIFICATIVE N°1			
Désignation	Dépenses	Recettes	
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
042-6811 « Opération d'ordre – dotation aux amortissements des immobilisations »	+11.000 €		
023 « opérations d'ordre – virement à la section d'investissement »	-11.000 €		
Total	0 €	0 €	
SECTION D'INVESTISSEMENT			
040-28033 « opération d'ordre – amortissements des immobilisations »		+11.000 €	
021 « Opération d'ordre – virement de la section de fonctionnement»		-11.000 €	
Total	0 €	0 €	